



CONSEIL DE
L'UNION EUROPEENNE

Bruxelles, le 10 janvier 2011 (21.01)
(OR. en)

**16712/10
ADD 1**

**PV/CONS 62
EDUC 211
JEUN 52
CULT 107**

ADDENDUM AU PROJET DE PROCÈS-VERBAL

Objet: **3046^{ème} session du Conseil de l'Union européenne (ÉDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORT)**, tenue à Bruxelles les 18 et 19 novembre 2010

POINTS EN DÉLIBÉRATION PUBLIQUE¹

	Page
ORDRE DU JOUR (doc. 16168/10 OJ/CONS 61 EDUC 198 JEUN 51 CULT 105 SPORT 23)	
Point 2. Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil établissant une action de l'Union européenne pour le label du patrimoine européen	3
Point 9. Les dimensions culturelle et audiovisuelle de la stratégie numérique	3
Point 13. L'inclusion sociale dans le sport et grâce au sport	3
Point 18. Briser le cercle vicieux de l'inégalité - le rôle de l'éducation et la formation dans la lutte contre la pauvreté, l'inégalité et l'exclusion sociale	4
Point 22. La jeunesse "urbaine" et l'Europe	4

○
○ ○

¹ Délibérations sur les actes législatifs de l'Union (article 16, paragraphe 8, du TUE), autres délibérations ouvertes au public et débats publics (article 8 du règlement intérieur du Conseil)

DÉLIBÉRATION LÉGISLATIVES

(Délibération publique, conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

2. Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil établissant une action de l'Union européenne pour le label du patrimoine européen

- Rapport sur l'état d'avancement des travaux
 - doc. 7094/10 CULT 20
 - + COR 1
- doc. 14817/10 CULT 84 CODEC 1010
- +ADD 1

Le Conseil a pris note du rapport, présenté par la présidence, sur l'état d'avancement des travaux menés concernant ce dossier (doc. 14817/10).

DÉBATS PUBLICS (proposés par la présidence)

(en application de l'article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)

9. Les dimensions culturelle et audiovisuelle de la stratégie numérique

- Débat d'orientation
 - doc. 15475/10 AUDIO 38 CULT 100 COMPET 312 TELECOM 114

Le Conseil a tenu un débat d'orientation sur la base d'un questionnaire établi par la présidence (doc. 15475/10). Les ministres ont retenu comme actions prioritaires, à mettre en œuvre dans le cadre de la stratégie numérique pour l'Europe, la numérisation du patrimoine culturel et du cinéma, le financement durable d'Europeana, ainsi que l'amélioration de l'accès légal aux contenus culturels et créatifs en ligne.

13. L'inclusion sociale dans le sport et grâce au sport

- Débat d'orientation
 - doc. 15227/10 JEUN 16 SOC 689

Le Conseil a tenu un débat d'orientation sur la base d'un questionnaire établi par la présidence (doc. 15227/10). Les ministres ont souligné que le sport était une activité qui pouvait rassembler les gens et être un puissant instrument pour renforcer la cohésion de la société européenne, les athlètes professionnels faisant office de modèles pour la société.

18. Briser le cercle vicieux de l'inégalité - le rôle de l'éducation et la formation dans la lutte contre la pauvreté, l'inégalité et l'exclusion sociale

- Débat d'orientation

doc. 15142/10 EDUC 178 SOC 679

+ REV 1 (nl)

+ REV 2 (fi)

Le Conseil a tenu un débat d'orientation sur la base d'un questionnaire établi par la présidence (doc. 15142/10). Tout en soulignant qu'il était nécessaire d'adopter des approches transversales en matière de lutte contre l'exclusion sociale, les ministres sont convenus de l'importance vitale que revêt l'éducation pour rompre la spirale de la pauvreté. De nombreuses délégations ont insisté sur les éléments qui leur semblent indispensables pour le succès des politiques en la matière, à savoir en particulier l'éducation des jeunes enfants, le soutien résolu des parents et la formation des enseignants, qui doit être de grande qualité.

22. La jeunesse "urbaine" et l'Europe

- Débat d'orientation

doc. 15230/10 JEUN 47 SOC 690

Le Conseil a tenu un débat d'orientation sur la base d'un questionnaire établi par la présidence (doc. 15230/10). Les ministres ont souligné que les jeunes vivant en milieu urbain étaient particulièrement touchés par la crise économique, comme en atteste leur taux de chômage élevé. Des mesures doivent être prises pour lutter contre le décrochage scolaire et pour faciliter le passage de l'enseignement à la vie active.
